

## **APPEL A CANDIDATURES**

### **Le juge face au secret**

« Le juge face au secret », vaste thématique qui sera traitée à Lille le 12 octobre 2018 lors d'un colloque uniquement composé de doctorants. La finalité d'un tel projet est de faire collaborer des jeunes chercheurs de diverses disciplines et surtout de divers horizons. Notre souhait est de fédérer différentes disciplines du droit et de permettre aux participants de vivre une expérience tant scientifique qu'humaine.

Cet appel a pour but de recevoir des candidatures variées sur des thèmes proposés. Chaque candidature, devant comprendre environ 300 mots, sera étudiée avec intérêt. Afin de permettre un travail collectif, certaines interventions seront présentées en binôme le jour du colloque. Les différentes candidatures devront nécessairement mettre en relation le juge et le secret.

Le colloque sera abordé sous l'angle de deux parties, la préservation du secret par le juge avant le procès puis la préservation du secret par le juge lors du procès.

Concernant la première partie du colloque sur « la préservation du secret par le juge avant le procès », les appels à candidatures doivent s'orienter autour des deux thèmes suivants :

- La préservation effective du secret
- Le dévoiement de la préservation du secret (l'exemple des lanceurs d'alerte peut notamment être abordé)

Par ailleurs, en ce qui concerne la seconde partie du colloque sur « la préservation du secret par le juge lors du procès », les appels à candidatures doivent s'orienter autour du thème suivant :

- Le respect des principes directeurs liés au secret en droit public (l'exemple du secret défense peut notamment être abordé)

Les candidatures doivent être envoyées au plus tard le lundi 16 juillet 2018, à l'une des adresses suivantes : [marion.majorczyk@gmail.com](mailto:marion.majorczyk@gmail.com) ; [thibaud.lombart@univ-lille.fr](mailto:thibaud.lombart@univ-lille.fr)

Dans l'attente et l'impatience et de vous lire.

**Chloé Mitaine** (*doctorante ATER au sein de LERADP*)

**Lisa Poisnot** (*doctorante au sein de LEREDS*)

**Thibaud Lombart** (*doctorant contractuel au sein du LEREDP*)

**Marion Majorczyk** (*doctorante ATER au sein de LERADP*)